



resilier un bail commercial

Par **MARNIE**, le **01/05/2012** à **15:21**

bonjour,

j'ai acquis un bien en 2006 en LMNP (loueur meublé non professionnel)

ne pouvant supporter le crédit immobilier contracté pour ce bien, (cause divorce 2009) je souhaite avoir la possibilité de vendre, mais il faut dans un premier temps pouvoir casser le bail commercial de 9 ans, quelle solution s'offre à moi ??

merci

Par **Afterall**, le **01/05/2012** à **18:33**

Vous pouvez mettre un terme au bail par exploit d'huissier adressé au minimum 6 mois avant sa fin.

Sachez tout de même que vous serez débiteur d'une lourde indemnité au locataire...